A Dijon, le 26 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET LA METROPOLE DE DIJON RENOUVELLENT POUR 3 ANS LEUR CONVENTION DE PARTENARIAT

Le 23 décembre 2020, François REBSAMEN, Maire de Dijon et Président de Dijon métropole, Dominique BOURGEOIS, Président du Comité régional d'Action Logement Bourgogne Franche-Comté, Fabrice MARTINERIE, Vice-Président et Florent TRUBLET, Directeur Régional, ont renouvelé leur partenariat et ce pour une durée de trois ans, faisant suite à la convention de territoire en date du 10 avril 2017.

Forts du bilan positif de la convention de territoire signée en avril 2017, Dijon métropole et Action Logement ont convenu un renouvellement triennal de cette convention, dont les résultats sont les suivants :

- **Près de 10 000 aides financières et services aux ménages de la métropole de Dijon** ont été accordées, contribuant ainsi à l'accompagnement et la sécurisation du parcours résidentiel et professionnel des salariés au bénéfice de l'attractivité territoriale.
- **Plus de 2.000 logements** ont été construits, pour répondre à la forte demande, avec le soutien et la contribution financière d'Action Logement, au bénéfice des familles et ménages et de l'ensemble des bailleurs sociaux intervenant sur la métropole.
- **Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain** (NPNRU) sera décliné à l'échelle de la métropole dans deux quartiers : Fontaine d'Ouche à Dijon et Le Mail à Chenove ; Action Logement apportant un financement à hauteur de 70% à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

L'avenant signé le 23 décembre 2020 concerne la période 2020-2022 et a pour objectif de renforcer l'action conjointe au bénéfice de l'investissement immobilier et de l'offre de services proposés aux particuliers. A ce titre, Action Logement s'engage à mobiliser des concours financiers dont les montants prévisionnels sont les suivants :

- **15 millions d'euros** : pour la production de nouveaux logements locatifs à loyer modéré ;

- **15 millions d'euros** : au titre de l'accompagnement du parcours résidentiel et professionnel des salariés.

En renouvelant cette convention de partenariat, Action Logement renforce son ancrage territorial au sein de la capitale régionale et en Bourgogne Franche Comté en offrant sur le long terme, des réponses et solutions aux actifs, aux personnes en formation, aux jeunes en début de parcours professionnel tout en poursuivant auprès de Dijon métropole le financement croisé du logement.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @Actionlogement

CONTACT PRESSE
Action Logement :
Pierre-Marie COLAS - pierremarie.colas@actionlogement.fr / 06.82.650.555